



## Frais de Notaire Variable

-----  
Par BBertrand

Bonjour,

Je souhaite avoir un éclairage svp.

Je m'apprête à signer un contrat de réservation en VEFA pour une livraison prévu au 1er trimestre 2026. (Logement neuf) sur la ville de Osny 95.

Montant 208000 euros (40M2)

J'ai fait une simulation des frais de notaire sur internet et je trouve un montant avoisinant les 5?531,84 ?.

Le commercial du programme m'informe que les frais de notaire sont variables en fonction du nombre de logements du programme, et m'annonce un montant avoisinant les 3100 euros.

D'après ces dires, Si le nombre de logement est croissant, les frais de notaires décroissent et inversement.

Ma question est donc la suivante:

Les frais de notaires sont -il décroissant ou croissant en fonction du nombre de logement construit ?

Merci par avance pour vos éclaircissements.

Bertrand